International Criminal Tribunal for Rwanda
Tribunal pénal international pour le Rwanda

UNITED NATIONS
NATIONS UNIES

07.07.1994 19 heures Nouvelles de Radio Rwanda

1. Le nouveau Représentant spécial du Secrétaire général est décidé à faire tout son possible pour résoudre en toute impartialité le conflit entre le Gouvernement rwandais et les Inkotanyi. C'est ce qu'a déclaré le Représentant spécial du Secrétaire général au cours de l'entretien qu'il a eu avec le Ministre rwandais des affaires étrangères, M. Jérôme Bicamumpaka. Le Représentant spécial du Secrétaire général a exposé son plan d'action comme suit :

a. Négociation d'un cessez-le-feu entre les deux factions belligérantes.
b. Négociations politiques en vue de la révision des Accords d'Arusha.
c. Application des Accords d'Arusha révisés.
d. Aide aux personnes déplacées.
e. Reconstruction des infrastructures de développement.

Le Ministre rwandais des affaires étrangères a remercié le Représentant spécial du Secrétaire général et a exprimé son appréciation pour son plan en vue d'une meilleure compréhension entre le FPR et le Gouvernement rwandais. Toutefois, il a informé le Représentant spécial que certains éléments de la MINUAR avaient fait preuve de partialité dans le règlement de la question rwandaise. Il a déclaré que les inyenzi avaient refusé des négociations franches et directes en vue d'un cessez-le-feu. Il a indiqué que le Gouvernement rwandais était décidé une fois pour toutes à signer dès que possible un autre protocole relatif aux accords de paix.

2. Ces scélérats d'inyenzi sont décidés à décimer la population. Le journaliste leur a rappelé que Dieu était le plus grand. Un témoin a parlé de la bataille qui a eu lieu la nuit où Kigali est tombée aux mains de l'APR. Il a dit que les inyenzi avaient tué beaucoup de personnes cette nuit-là, surtout dans les plantations de canne à sucre de la vallée de la Nyabarongo.

07.07.1994 19h30 Nouvelles de Radio Muhabura : la Voix du FPR

1. Le Haut Commandant de l'APR demande que la prétendue zone humanitaire protégée par les Français n'accueille que les civils et non pas les éléments des FAR et des milices. Il a critiqué l'officier français chargé du haut commandement à Gokongoro pour son attitude agressive, ayant déclaré qu'ils allaient tirer sur l'APR dans cette zone. Il a déclaré que l'APR était une véritable armée et non la nouvelle milice des partis ou une armée de type colonial. Il a également critiqué Mitterrand pour avoir dit à la presse que la

victoire du FPR était certaine mais qu'il ne dirigerait jamais la majorité. Il a indiqué que c'était là une preuve que certaines personnes et certains pays n'avaient pas encore compris le problème rwandais. Il a informé Mitterrand que le FPR n'était pas un mouvement ethnique et que tous les Rwandais étaient invités à se rallier en Front. Il a conclu en disant qu'un mauvais chef enseignait la division par des considérations d'ordre ethnique.

2. Dans son rapport, Amnesty International est revenue au Rwanda. Elle a indiqué que, depuis 1992, elle exhortait la communauté internationale à prendre conscience de la crise rwandaise et à essayer de la résoudre avant qu'il ne soit trop tard, mais ses appels sont restés lettre morte. Elle a déclaré que tout le mal provenait de l'impunité des criminels. À Bugesera par exemple, les assassins ont été appréhendés puis relâchés par la suite et des informations concernant les massacres de Tutsis au début de la guerre ont été rendues publiques, mais les criminels, l'escadron de la mort constitué par Augustin Bizimungu, Simbikangwa et Bagosora, n'ont pas été jugés. Le journaliste a ajouté que l'impunité avait caractérisé la seconde république, car elle avait protégé les criminels.

- - - - -